



# Règlement 2017/18

## **Article 1: Société organisatrice**

L'AS Nancy Lorraine, Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) au capital de dont le siège est situé au Parc de Haye, 54840 VELAINNE EN HAYE, représentée par Monsieur Romain TERRIBLE, en sa qualité de DGA, immatriculée au RCS de sous le numéro (ci-après "ASNL"), met en place lors de la saison sportive 2017-2018 un programme fidélité dédié aux clubs de football amateurs.

## **Article 2 : Principe et participation**

Le Programme intitulé : "Label Klub" est un programme fidélité dédié aux associations sportives. La participation à ce programme est ouverte à toute association sportive « Clubs Amateurs de football » régie par la loi 1901.

Les associations souhaitant participer au programme pourront valider leurs inscriptions via un dossier de partenariat « Label Klub » disponible sur demande à la personne dédiée à la relation associative : Florent REINBOLD : [f.reinbold@asnl.net](mailto:f.reinbold@asnl.net) / 06.44.38.99.61.

Celui-ci dûment complété et signé par un membre du bureau du Club Amateur concerné. Le club amateur et l'ASNL s'engage à travers ce dossier de partenariat.

### **Article 3 : Modalités du programme**

Les partenaires clubs cumulent tout au long de la saison des points grâce à leurs implications dans la vie du club ASNL et au niveau de leurs Associations.

A la fin de la saison, un classement est établi entre les clubs amateurs. Chaque club pourra alors choisir une récompense du catalogue dans l'ordre du classement général jusqu'à épuisement des lots.

## **UN CHALLENGE QUI ENGAGE !**



### **Article 4 : Classement :**

Le classement sera établi selon les critères suivants :

#### **1) Les critères ASNL**

- Abonnement saison : **10 Points** / Abonnement
- Places de match : **2 Points** / Place
- Goûter Anniversaire : **4 Points** / Goûter
- Stage Vacances : **8 Points** / Stage
- Groupe Stan : **10 Points** / Service

#### **2) Les critères Ligue / Districts**

- Le Challenge Sportivité : **5 Points**  
Selon le classement de l'équipe 1<sup>ère</sup> du Club Amateur au Challenge Sportivité 2017/18 :  
D1 : Si inférieur à 30 pts  
D2 : Si inférieur à 20 pts  
D3 : Si inférieur à 15 pts  
D4 : Si inférieur à 10 pts

Bonus : **10 pts** pour les trois premières équipes des classements.

- Le Programme Educatif Fédéral  
**5 pts** / fiche action validé par le District concerné (limité à 3 fiches)

Pour les stages vacances, gouters anniversaires et le Groupe Stan, il est important de l'indiquer à votre interlocuteur ainsi que par mail : [f.reinbold@asnl.net](mailto:f.reinbold@asnl.net)

### **Article 5 : Récompenses :**

16 Clubs seront récompensés lors de la saison 2018/19 pour leurs classements 2017/18.

Les récompenses sont les suivantes :

- **6 Accès** « Escort Player + Challenge Mi-tps »  
(Réservé au U9 – U11 )
- **4 Accès** à une demi-journée au Centre de formation avec les éducateurs de l'ASNL  
(Réservé au catégorie inférieure au U15 pour 30 licenciés en Octobre ou Avril )
- **4 Visites** de Centre formation et Stade dans la même journée  
(Limité à 30 licenciés)
- **2 Accès** au Bord Terrain lors d'un avant match de la saison 2018/19  
(Limité à 25 licenciés)



The banner features a background image of a football stadium filled with spectators. Overlaid on the left is a large red triangle containing a white circle with the 'LABEL KLUB' logo and the ASNL crest. The text 'LABEL KLUB' is written in large white letters across the top of the stadium image. Below this, the text 'Premier programme fidélité dédié aux associations' is written in red. At the bottom, there are four circular logos for different leagues: 'LIGUE GRAND EST P.F.F.', 'DISTRICT METZ P.F.F.', 'DISTRICT MOULOUS P.F.F.', and 'DISTRICT VOSGES P.F.F.'. To the right of these logos is a red bar with the text 'QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE' and the ASNL crest.

**LABEL KLUB**

**Premier programme  
fidélité dédié aux associations**

**QUI S'Y FROTTE  
S'Y PIQUE**